



# TRACT INTERSYNDICAL UES - NAO 2022



Près de **2 000** d'entre vous ont signé la pétition :  
*« Je suis en désaccord avec la politique de rémunération exclusivement individuelle et je réclame une augmentation collective ».*

*merci*

## Rappel de notre revendication COMMUNE :

**La défense du pouvoir d'achat, dans un contexte inflationniste important, par l'obtention d'une augmentation collective.**



**C'est dans ce contexte qu'une déclaration intersyndicale a été lue en Comité Economique et Social Central (CSE-C), à l'attention de Monsieur Martel, le 15 décembre 2021 :**

« Les Représentants du Personnel vous font part depuis maintenant 7 ans de la revendication exprimée par une grande majorité de salariés d'une reconnaissance collective de leur engagement au sein des établissements de l'Unité Economique et Sociale (UES). Engagement collectif dont la bonne situation financière du Groupe, cette année, est en grande partie le fruit.

Jusqu'à présent, vous n'avez répondu à cette revendication que par la mise en place d'augmentations individuelles. Pour les salariés et leurs représentants, la reconnaissance attendue pour cet effort collectif doit prendre également la forme d'une augmentation collective car le collectif est plus grand que la somme des individualités.

Par ailleurs, la mise en concurrence des salariés devient source d'incompréhension et de rancœurs qui délitent le collectif.

Les représentants des salariés ont fait la démonstration d'inégalité et d'opacité dans l'application de mesures exclusivement individuelles. Compte-tenu des nombreuses consignes données aux managers sur la répartition qu'ils doivent opérer en termes de classe, montant et fréquence, ces derniers ont l'impression de compenser l'absence d'augmentations collectives en détournant le système des RSI.

Il est à noter que Groupama est l'un des seuls groupes mutualistes d'assurances à ne pas augmenter collectivement sa force vive que sont les salariés.

**Près de 2 000 salariés de l'UES, Cadres et Non-Cadres, vous disent aujourd'hui une chose simple : « Je suis en désaccord avec la politique de rémunération exclusivement individuelle et je réclame une augmentation collective ».**

**Afin de développer nos arguments en faveur de la mise en œuvre de cette revendication collective, l'intersyndicale UES sollicite un rendez-vous auprès de vous en tant que Directeur Général du Groupe Groupama et Président du Comité Exécutif Groupe.**

**Dans l'attente de ce rendez-vous, l'intersyndicale UES vous informe que des actions sont d'ores et déjà envisagées dès Janvier 2022.**

**Forts de nos revendications et de vos signatures, nous avons obtenu une rencontre avec Monsieur Martel ce vendredi 14 janvier.**



Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés des suites de cet entretien.



**Pour la consultation annuelle sur la situation économique et financière, sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, & l'examen des orientations stratégiques de l'entreprise, le CSE Central a désigné le Cabinet SECAFI pour l'assister. Dans ce cadre, vos Représentants demanderont une analyse complète de la politique salariale sur ces dernières années.**

